

Martin Thomas, Violence and Colonial Order. Police, Workers and Protest in the European Colonial Empires, 1918-1940.

Fidèle à la période dont il est un des meilleurs spécialistes, Martin Thomas reprend le dossier de l'entre-deux-guerres dans les empires coloniaux afin de proposer une relecture stimulante du poids des mutations économiques sur les bouleversements politiques que connurent alors les empires européens. Dans ce projet comparatif, c'est non seulement à un regard différent sur le rôle des facteurs économiques en histoire qu'il nous convie mais à un changement de focale. Quoiqu'inscrit dans un cadre territorial ou impérial, l'analyse se situe à une échelle bien plus réduite : c'est là que, pour mener à bien son entreprise, l'historien doit plonger, à la recherche d'une histoire non seulement politique mais surtout sociale et économique des espaces scrutés. Le choix d'une échelle micro et l'usage répété d'analyses fines pouvant dialoguer avec des spécialistes de chacun des territoires étudiés n'est pas la moindre des prouesses du livre.

Après une introduction et pas moins de trois chapitres qui placent l'ambition du propos, l'auteur décline neuf cas d'études pris sur les trois continents et permettant de comparer colonialisme français, britannique mais aussi belge. On passe ainsi de la toute petite Trinidad au grand Congo, des protectorats du nord-Nigéria aux différents territoires de l'Indochine française, des mines tunisiennes aux champs de canne à sucre de Jamaïque. Car, en effet, le propos est moins de regarder les empires pour ce qu'ils ont de différents mais de mettre en avant ce que la logique d'exploitation économique à l'œuvre sur les territoires colonisés peut avoir de commun et, surtout, ce qu'elle révèle du fonctionnement des empires à ce moment particulier de leur vie, quand la conquête militaire a été achevée et la solidité impériale éprouvée par l'épreuve partagée de la Grande Guerre.

L'accumulation des cas individuels fait sens grâce au déplacement du regard auquel Martin Thomas convie ses lecteurs : pour pénétrer les logiques d'économie politique à l'œuvre et identifier la manière dont sont articulées logiques économiques et projet politique en territoire colonial, il invite à observer les modalités d'action des forces de répression policière. Le cœur du projet est ici : caractériser ce que serait un « colonial policing » dans l'entre-deux-guerres et le rattacher, non pas à des différences nationales ou territoriales, mais bien plutôt à des degrés d'engagement dans l'interpénétration des intérêts économiques et des intérêts politiques. Cette analyse peut avec bonheur être combinée avec la suggestion d'Ann Stoler, dont Martin Thomas se revendique d'ailleurs, de parler d'« imperial formations » plutôt que d'« empires » : 'The emphasis shifts from fixed forms of sovereignty and its denials, to gradated forms of sovereignty and what has long marked the technologies of imperial rule – sliding and contested scales of differential rights' (7).

« Political economy offers the best guide to understanding what colonial police were called upon to do » (2). "Police operations reflected not just the colonial political order but its economic structures as well » (25). De fait, la plupart des interventions de police aux colonies à cette période ne peuvent être rangées dans la catégorie immédiate de la répression politique : elles visent à bien à rétablir l'ordre mais dans des espaces économiques perturbés par

des acteurs indigènes révoltés par leurs conditions de vie ou de travail, que ce soit dans les mines, les usines ou les champs. Il s'agit pour les forces de police, quelles que soient leurs différences - et Martin Thomas sait avec brio décrire ces différences -, de garantir aux principales activités économiques d'un territoire les conditions de leur fonctionnement. L'historien s'attache, dans les multiples exemples qu'il prend, à identifier les nœuds économiques de l'espace étudié et montre comment certaines activités économiques sont devenues tellement consubstantielles au maintien de l'identité coloniale d'un territoire (parce que fournissant la plus grande partie des exportations, parce que sources principales des taxes, etc.) que leur survie engage celle du pouvoir politique lui-même. Logiquement, ainsi, la police se trouve engagée pour casser des grèves, conduire de force des travailleurs aux champs ou briser les leaders d'un mouvement de protestation contre les conditions insalubres de logement.

S'inscrivant en faux contre la vision d'une police aux colonies se focalisant sur la répression du nationalisme, Martin Thomas affirme : « the link between changing economic conditions and consequent treatment of colonial workforces is the most recurrent marker of European colonial policing between the two world wars » (325). Ce sont les « structural economic changes » (47) qui permettent, en définitive, d'expliquer les modalités du colonial policing à cette période. Et l'impact de la Dépression sur les économies mondiales et dans les empires conforte une démonstration dont la dimension comparatiste fonctionne d'autant mieux que tous sont touchés. « The economic imperatives of colonial policing, frequently implicit in the colonial experience before the depression years, became nakedly transparent as a consequence of the depression itself”. “the depression made explicit what had been implicit: that the forces of colonial order were ultimately geared to protection of commercial interest and colonial wealth extraction” (326). Après la grande dépression, le modèle de coercition qui fonctionnait alors dans la plupart des territoires étudiés s'essouffle. Plus précisément, la crise économique conduit à une telle pression sur les travailleurs indigènes et, plus largement, la société colonisée, qu'un modèle trop répressif conduit à des abus importants mettant en danger la survie même de l'ordre colonial. Un des apports majeurs de l'étude est ici : quand Martin Thomas identifie nettement les points de bascule où, pour survivre, l'ordre colonial doit s'assouplir et sa police s'adapter.

Approcher la période dans son ensemble permet de complexifier une vision qui privilégierait l'idée d'un ordre politique au service des intérêts économiques – qui par ailleurs le sous-tendraient. Si l'existence d'intérêts convergents permet de conclure en ce sens, à certains moments, l'analyse de plus longue durée met à bas cette construction mécaniste et servile du pouvoir politique. La crise des années 1930 permet de faire apparaître avec netteté non seulement l'absence de consensus sur les méthodes mais aussi la persistance d'intérêts divergents entre administration coloniale et intérêts économiques, incarnés notamment par les colons. Ces divergences ont précisément à voir avec la place conférée aux populations colonisées et à l'expression de leurs mécontentements par l'un ou l'autre de ces acteurs. L'histoire de la police aux colonies doit être lue à l'intérieur d'une relation triangulaire (gouvernement, business and police) dont les tensions éclairent aussi les fluctuations du colonial policing. Ainsi, on suit complètement l'au-

teur quand il affirme : « Colonial business, then, stood at the interface of colonial governmental concerns about long-term political stability. In part, it was a core interest to be protected; in part, its privileges and activities undermined the very security that was sought » (163).

A cette relation triangulaire, il faut, bien sûr, ajouter les populations du territoire concerné, quelles que soient leurs origines. Dès l'immédiat après-guerre, "two prerequisites – deterrence and economy – underpinned the architecture of repressive legal powers" (64) et débouchent sur une pratique coercitive conçue comme « pre-emptive ». Il est essentiel de garder en tête en effet la faiblesse intrinsèque des empires qui ne doivent leur survie qu'à l'absence de révoltes convergentes des populations colonisées. La peur provoquée par tout rassemblement contestataire témoigne d'ailleurs d'une faiblesse ressentie dans tous les empires coloniaux. Ce sont cette peur et cette faiblesse qui expliquent les « two prerequisites » ; ce sont elles aussi qui permettent d'apprécier l'inflexion du colonial policing dans les années 1930.

C'est du côté des relations entre police et société coloniale qu'il faut alors se pencher pour apprécier les évolutions. Comme Martin Thomas l'a déjà montré dans un ouvrage précédent, une histoire du colonial policing ne peut faire l'économie d'une histoire sociale de la police elle-même. Le point de vue des indigènes doit être pris en compte, non seulement lorsqu'ils se révoltent mais aussi lorsqu'ils servent dans les forces de police. Le rôle des acteurs locaux du policing est ici essentiel et demande à être encore plus précisément analysé : ainsi des gardes européens formant des milices chargés de protéger telle entreprise ; ainsi d'hommes recrutés par tel ou tel chef local au service d'intérêts divers, commençant par la défense d'une communauté et pouvant aller jusqu'à contribuer à une opération de colonial policing dirigée par un officier blanc. La question de la confiance que les acteurs gouvernementaux ou économiques peuvent avoir dans les forces de police est cruciale ici ; elle renvoie au projet colonial et à la manière dont il est perçu dans les sociétés colonisées. Une analyse poussée des logiques de la violence à l'œuvre devrait faire toute sa place à ces questions de personnel, de confiance et d'intérêts.

La « routine repression » (100) que Martin Thomas identifie dans les pratiques policières renvoie bien à une vision des populations indigènes perçues comme toujours potentiellement subversives. Ce « low level intensity » de violence que l'historien peut percevoir doit aussi être analysé comme le symptôme d'un ordre inquiet, plus sûr de sa faiblesse que de sa force. Peut-on pour autant affirmer que la police, dans son fonctionnement intime comme dans la compréhension qu'elle a de la situation ou dans ses habits, est toujours un outsider vis-à-vis du monde sur lequel elle exerce sa force (327) ? Peut-être qu'une analyse plus précise des gestes de violence ordonnés mais aussi choisis et finalement accomplis au quotidien permettrait de nuancer cette vision. On peut en effet faire l'hypothèse que, pour fonctionner, le colonial policing ne peut se maintenir strictement à l'extérieur des sociétés indigènes, qu'il doit au contraire composer avec ce qu'elles acceptent et perçoivent. C'est précisément cet accommodement réciproque des populations colonisées aux cadres coloniaux qui contribue à la configuration routinière de la vie aux colonies. Une routine qui, jusque dans sa violence, a été mise à mal par la crise économique poussant le système dans ses retranchements et, pour ce qui est de la police, la conduisant parfois à

d'effroyables excès.

Ce sont ces excès, dans les situations économiques comme dans les répressions, qui conduisent largement à la dernière séquence identifiée par l'auteur. A la fin des années 1930, globalement, un vent de réforme commence à souffler dans les territoires colonisés. Si l'influence d'une organisation comme l'OIT (ILO) n'y est pas étrangère, le moteur principal est cependant local : il est nécessaire de lâcher du lest, économiquement (par exemple en augmentant le salaire minimal dans l'agriculture) et politiquement (en libérant des prisonniers politiques, en autorisant syndicats et réunions). La séquence qui s'ouvre alors sera interrompue en partie par la Seconde Guerre mondiale et reprise après 1945. Martin Thomas nous rappelle ici que le mouvement de libéralisation qui caractérise largement l'après-guerre trouve ses racines dans les années 1930 et, ultimement, dans un ordre économique et politique mis à mal par la grande dépression. Le changement d'échelles d'analyse est aussi révision des découpages chronologiques traditionnels. Là aussi, ce livre foisonnant emporte l'adhésion.

Raphaëlle Branche